



► Imprimer

mémoire des hommes

► Fermer la fenêtre

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom SALLÉS
 Prénoms Beno
 Grade Soldat
 Corps 57^e Rég^t Infanterie
 N° 3174 au Corps. — Cl. 1913
 Matricule. 328 au Recrutement S^t Gaudens
 Mort pour la France le 22 août 1914
Combat de Chelonne (ardennes)
 Genre de mort Juste titre de décès
Sur le champ de bataille
 Né le 2 octobre 1893 ~~20~~ 30 Septembre 1893
Santander Département Espagne
 Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon). }
 à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.
 Jugement rendu le 14 Mars 1921
 par le Tribunal de S^t Gaudens
 soit au jugement transcrit le 24 Mars 1921
M. lles. Saint Gaudens
 N° du registre d'état civil

101-708-1022. [26434]

59ème Régiment d'Infanterie de Ligne



Année	Principaux engagements et combats	références internes
1914	Reprise de l'offensive de la 4e Armée en Champagne - Bertrix: combats de la Certise	168, 169, 170
1915	Offensive d'Artois: Cote 200	205, 256
1916	Bataille de Verdun: Bois d'Avocourt	267
1917	Mont Blond, Mont Cornillet, les Chambrettes	20
1918	Monts de Flandre Chaulnes, Longchamps, Noyelles, Guise	121 183, 203

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

SGA

Secrétariat général pour l'administration

Direction interrégionale
des anciens combattants
de Lorraine Champagne-Ardenne

Cité administrative
Rue du Chanoine Collin
B.P. 51055
57036 METZ-Cedex

Service de l'Etat Civil Militaire et des
Sépultures de Guerre

Affaire suivie par :
Madame FRITZ Sylvie
Tél. 03.87.34.77.90
Tep. 03.87.34.79.39
Courriel: diacmetz.sg@wanadoo.fr

Metz, le 22/05/2007
N°430/ECM-SG/SF

**Le directeur interrégional,
Chef des services déconcentrés,
A
Monsieur LAPENE Roger
7, Avenue Clémenceau
57100 THIONVILLE**

Objet : Recherche de sépultures

Référence : Votre correspondance du 14/05/2007

Monsieur,

Suite à votre correspondance ci-dessus référencée, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les restes mortels du soldat :

- **SALLES Guillaume**
- **24ème Régiment d'Infanterie Coloniale - Classe : 1903**
Recrutement : St Gaudens – Matricule : 1224
- **Mort pour la France le 18/01/1915 à TROYES (10)**

sont inhumés dans la Nécropole Nationale de « La Ferme de Suippes » à SUIPPES (51) – Carré de Troyes - Tombe n° 578.

Les recherches effectuées dans les archives de ma Direction n'ont pas permis de localiser la sépulture du militaire :

- **SALLES Pierre**
- **59ème Régiment d'Infanterie – Classe 1913**
- **Recrutement : St Gaudens – Matricule : 528**
- **Mort pour la France le 28/08/1914 à THELONNE (08)**

Toutefois, les restes mortels de ce militaire reposent peut-être comme Inconnu dans l'ossuaire de la Nécropole Nationale de NOYERS-PONT-MAUGIS (08)

Je vous joins, à toutes fins utiles, un plan de la Nécropole Nationale de « La ferme de Suippes » à SUIPPES.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Directeur Interrégional
Chef des Services Déconcentrés
La Directrice Interrégionale Adjointe



Nathalie BOISELET

François, sise au hameau de la Jouade, commune
de Melles.

Dressé le vingt quatre Mars mil neuf cent vingt
et un, à dix heures du matin, sur la déclaration
de Sanson Jean François, cultivateur, âgé de cinquante
ans, de Fourquet Guillaume dit Rumeau, Journalier
âgé de quarante quatre ans, demeurant tous deux
à Melles, gendres du défunt, qui après lecture faite
ont signé avec nous, Jean Marie Desplan Maire
de Melles

J. Fourquet Rumeau

Desplan Jean Marie

San mil neuf cent vingt et un et le vingt cinq Mars,
Monsieur le Procureur de la République du tribunal civil
de Saint Gaudens, département de la Haute Garonne, nous
a requis de transcrire l'extrait de jugement déclaratif
de décès qui suit;

Extrait des minutes du Greffe du tribunal civil de première
instance de l'arrondissement de Saint Gaudens, département
de la Haute Garonne.

Jugement: Attendu que les faits exposés dans la
requête sont constants au vu des pièces du dossier,
qu'il existe des présomptions graves, précises, et
concordantes permettant de conclure au décès de Sieur
Lalles Pierre.

Par ces motifs le tribunal ouï M^{rs} Fau, Juge en son
rattaché et M^{rs} le Procureur de la République en ses
réquisitions après en avoir délibéré conformément
à la loi.

Dit que: Lalles Pierre, né à Santander (Espagne)



le deux Octobre, mil huit cent quatre vingt - ³
treize, fils de Barthiste et de Barthe Eugénie, célibataire
domicilié à Melles, soldat au cinquante neuvième
régiment d'infanterie, est mort pour la France le
vingt huit Août mil neuf cent quatorze au combat
de Chelonne.

Dit que le présent jugement qui tiendra lieu d'acte
de décès, sera transcrit sur les registres, de l'année
courante de la commune de Melles et que mention
du dit jugement sera faite à la suite de la table
annuelle de l'année du décès, tant sur le double qui
existe à la mairie de Melles que sur le double déposé
au Greffe.

L'expédition pourra désormais être délivrée du dit
jugement comme acte de décès.

Dit que le présent jugement sera étendu et expédié sur
papier libre et enregistré gratis.

Fait et prononcé en audience publique du tribunal civil
de St Gaudens, arrondissement du dit, département de
la Haute Garonne, le six Mars mil neuf cent vingt un et le
quatorze Mars par M^{rs} Abadie Président, Fau et Poulmar
Juges, Poubert Procureur de la République, Perbost commis
Greffier.

Signé Abadie Président, Perbost commis Greffier.
Signé pour timbre et enregistré gratis à St Gaudens le seize
Mars 1921 f^o 19 case 1078, le Procureur Signé Albaret.
Pour extrait conforme St Gaudens le dix huit Mars, mil neuf
cent vingt un Signé illisible, Seul cachet du tribunal St Gaudens
Transcrit le vingt six Mars mil neuf cent vingt un par nous
Jean Marie Desplan, maire de Melles.

Desplan Jean Marie

N^o 5
Jugement déclaratif
de Décès
Lalles Pierre
Mort pour la France